

## Demander votre garantie bancaire en ligne : plus simple et plus rapide

Demander une garantie bancaire à toute heure ? Dès à présent encore plus simple et rapide.

### Ce qui change pour vous ?

- ✓ Vous recevez directement par email la proposition de texte de votre garantie et la lettre de crédit reprenant les conditions et modalités liées à votre demande.
- ✓ Vous ne signez qu'une seule fois et
- ✓ votre garantie bancaire est émise dès réception des documents dûment signés pour autant que votre demande soit acceptée par ING.

### Comment procéder ?

Obtenez le formulaire de demande :

- sur [ing.be/business/Financement/Garantie bancaire ING/Demander une garantie bancaire](http://ing.be/business/Financement/Garantie_bancaire_ING/Demander_une_garantie_bancaire)
- ou en cliquant [ici](#)

**Important : Si vous utilisez ce lien dans vos « favoris », rafraîchissez-le afin de vous assurer de disposer de la nouvelle version.**

Gardez à portée de main votre numéro de compte à vue ING, votre numéro BCE ainsi que les documents se rapportant à la garantie bancaire (cahier de charges, contrat de bail, ...).

1. Sélectionnez le type de garantie bancaire.
2. Introduisez toutes les données relatives à la garantie bancaire.  
Remplissez les champs qui sont obligatoires. Ceux-ci permettent de disposer directement des informations nécessaires pour établir votre garantie.

Vous avez choisi un type de garantie bancaire pour laquelle la banque a besoin d'informations complémentaires, comme un contrat (de bail) ? Vous pouvez annexer ces informations à l'e-mail de confirmation que vous recevez après chaque demande et auquel vous devrez répondre.

3. Introduisez vos coordonnées ainsi que les détails d'expédition pour l'envoi de votre garantie originale.
4. Vérifiez le récapitulatif de votre demande, puis cliquez sur « envoyer la demande ».

Quelques minutes plus tard, vous recevrez un e-mail de confirmation.

5. Téléchargez le projet de garantie bancaire comprenant aussi une lettre de crédit particulière. Parcourez ces documents et imprimez-les.

Vous pouvez les télécharger aussi bien via l'écran de confirmation qui apparaît lors de la demande que via l'e-mail reçu.

6. Signez le document en ajoutant la mention « lu et approuvé ».
7. Pour terminer, envoyez le document signé dûment signé, et vos annexes (si nécessaire), en répondant à e-mail de confirmation que vous recevez à l'issue de votre demande.

Des questions sur la manière de compléter ce formulaire ? Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur les garanties bancaires ? Notre équipe ING Garanties bancaires est joignable chaque jour ouvrable de 8h à 18h par téléphone au +32 2 738 81 80.  
Ou n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur ING.

## Vos avantages

- ✓ **Plus rapide** : réception immédiate de votre projet de garantie bancaire.
- ✓ **Plus simple** : vous ne signez qu'une seule fois pour autant que votre demande soit acceptée par ING aux conditions indiquées dans la proposition.
- ✓ **Accessible en permanence** : 24h/24 et 7j/7.

## Questions / réponses

### Quels types de garanties bancaires puis-je demander ?

ING propose un large éventail de textes de garanties bancaires : des textes acceptés au niveau national ou international pour les garanties d'exécution, de paiement ou de soumission, des garanties bancaires à but locatif, des textes pour des administrations spécifiques ou les services publics etc. Tous ces types de garantie sont disponibles dans le [Online Request Form \(« ORF »\)](#).  
Ne peuvent pas être demandées via ORF : les garanties relatives aux montages Tax Shelter ou aux projets immobiliers. Pour ceux-ci, contactez votre interlocuteur ING.

### Puis-je toujours demander une garantie bancaire au texte spécifique ?

Oui. Il est toujours possible de demander une garantie bancaire basée sur un texte spécifique ou sur un texte imposé par votre contrepartie.

Pour ce faire, sélectionnez soit l'option « Texte imposé par le bénéficiaire » ou « Autre modèle imposé par un Pouvoir Public ».

Attention : comme ces textes doivent être analysés avant leur émission, des frais supplémentaires seront d'application. Informez-vous auprès de votre interlocuteur ING.

### Comment puis-je transmettre mes annexes ?

Des annexes sont uniquement demandées lorsque la banque en a explicitement besoin pour établir votre garantie bancaire. Il peut s'agir d'un contrat spécifique ou locatif ou du texte de la garantie bancaire si vous demandez une garantie du type « Texte spécifique ».

Dans l'e-mail de confirmation que vous recevrez via ORF, vous disposez d'un bouton qui génère automatiquement un e-mail de réponse via lequel vous pourrez ajouter vos annexes.

### Je dispose déjà d'une ligne de crédit utilisable pour les garanties bancaires

La lettre de crédit présentée dans la proposition de texte n'est dès lors pas d'application. Vous continuez à bénéficier des conditions spécifiques et des modalités accordées dans le cadre de votre ligne de crédit.

### Je ne dispose pas d'une ligne de crédit utilisable pour les garanties bancaires

Une lettre de crédit vous octroyant les conditions standards de la banque est également disponible dans la proposition de texte. En signant ce document, vous acceptez ces conditions pour l'émission de votre garantie. Chaque demande fera toujours l'objet d'une analyse de la part de la banque qui pourrait vous refuser le crédit ou vous demander des suretés complémentaires.

**Quel est le délai de réponse de la banque ?**

Après réception du document valablement signé reprenant votre projet de garantie, l'équipe des garanties bancaires analysera votre demande ainsi que les annexes. Si tout est en ordre, ING émettra la garantie bancaire originale selon les instructions spécifiées dans votre demande. Vous recevrez toujours une confirmation des documents envoyés.

Si la banque n'est pas en mesure de marquer son accord sur le texte imposé par le bénéficiaire, un de nos collaborateurs prendra immédiatement contact avec vous.

Si les conditions ou modalités standards ne s'appliquent pas à votre demande, vous recevrez une nouvelle lettre de crédit reprenant ces conditions ou modalités

**Puis-je également demander des modifications de garanties bancaires existantes via ce formulaire de demande ?**

Oui. Dans le premier écran, vous avez le choix entre une demande de nouvelle garantie ou la demande de modification. Ce procédé n'a pas changé.

**La demande de garantie bancaire en ligne est-elle sûre ?**

Oui. Le formulaire de demande se trouve sur une page internet sécurisée (<https://...>). En outre, ING n'émettra jamais de garantie bancaire sans votre accord formel.

**Le formulaire de demande en ligne est-il facilement accessible ?**

Le formulaire est disponible sur notre site [ing.be/Business](https://ing.be/Business) et est disponible 24h/24 et 7j/7. Vous n'avez pas besoin de mot de passe et ne devez pas installer de logiciel.

Le formulaire est compatible avec tous les navigateurs Internet ainsi qu'avec les tablettes

Utilisez-vous un lien qui se trouve dans vos « favoris » ? Rafraîchissez-le afin de vous assurer de disposer de la nouvelle version.